



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

RAPPORT ANNUEL



18
19

Du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019



Collaborer
et innover
pour l'avenir

MOT DE LA PRÉSIDENTENCE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE



JEAN-PIERRE JOUBERT
Président

Les élections provinciales auront été un fait saillant marquant de la dernière année. En effet, dès les premiers instants de son arrivée au pouvoir, l'équipe de la Coalition avenir Québec (CAQ) a annoncé son intention de déposer un projet de loi qui mettra un terme aux élections scolaires et modifiera la gouvernance des commissions scolaires qui deviendront des centres de services en soutien aux établissements. Comment la perte d'une vision locale et régionale, la décentralisation des pouvoirs vers Québec en permettant au ministre plus de contrôle sur les actions des écoles et les changements aux structures peuvent-ils bénéficier à nos élèves? En quoi cela leur permettra-t-il de mieux réussir? Ces questions restent encore sans réponse. Malgré tout, les membres du conseil des commissaires continuent de jouer leur rôle de représentants des dix circonscriptions du territoire avec toute la passion qui les anime en ayant à cœur la réussite de tous les élèves.

L'année 2018-2019 fut marquée par la mise en œuvre de notre tout premier Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) qui s'inscrit en cohérence avec la Politique de la réussite éducative du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et du plan stratégique qui en découle. Le PEVR vise, entre autres, à tracer les grands axes et les objectifs qui deviendront le cadre de référence en matière de réussite pour tous les élèves au cours des prochaines années. Il définit également le Profil de sortie des élèves, un ensemble de valeurs et d'attitudes à développer pour permettre aux élèves d'acquérir l'autonomie requise pour faire des choix éclairés dans leur vie personnelle, professionnelle et citoyenne.

Un autre fait marquant a été vécu le 18 février 2019. Dans le cadre du déploiement de son PEVR et de sa nouvelle signature organisationnelle *Collaborer et innover pour l'avenir*, la CSRDN tenait un colloque organisé par et pour le personnel de la commission scolaire. Plus de 1000 participants ont bénéficié d'une programmation variée de 30 ateliers de formation animés par des collaborateurs internes et huit autres par des collaborateurs externes reconnus. Fort du succès de sa première édition, ce colloque a été pour les participants une expérience enrichissante où partage d'expertise et collaboration étaient à l'honneur.



GUYLAINE DESROCHES
Directrice générale

De plus, soutenus par le Service des ressources éducatives, tous les établissements ont élaboré leur Projet éducatif. Cet exercice, dont l'approche collaborative et mobilisatrice a été calquée sur celle utilisée pour la réalisation du PEVR, définit les orientations, les objectifs et les indicateurs de mesure propres à l'école ou au centre dans le but d'améliorer la réussite de sa clientèle. Les projets éducatifs contribueront à l'atteinte des objectifs du PEVR dont nous ferons état dans ce rapport annuel.

Le manque d'espace a encore été au cœur de nos préoccupations tout au long de l'année. Afin de remédier à cette pénurie de locaux, l'installation de 20 classes modulaires en prévision de la rentrée scolaire 2019-2020 a été nécessaire, principalement sur les terrains d'écoles primaires du secteur Saint-Jérôme.

L'année s'est terminée avec la fin des travaux de construction de la nouvelle école primaire de Saint-Hippolyte qui a accueilli ses premiers élèves en septembre 2019. À cela s'ajoute l'annonce ministérielle attendue de la construction de deux nouvelles écoles primaires et d'une école secondaire à Saint-Jérôme au cours des prochaines années. Malgré ces ajouts, d'autres demandes de construction ont été déposées au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) en juin dernier puisque notre territoire connaît une croissance sans précédent et

que nos besoins d'espace sont en constante augmentation. Ces demandes consistent, entre autres, à la construction de deux écoles primaires (Mirabel, Sainte-Sophie/Lafontaine), d'une école secondaire (Prévost) et d'un pavillon pour la formation générale des adultes.

Enfin, le recrutement dans un contexte de rareté de main-d'œuvre demeure un défi de taille. Plusieurs actions concrètes ont été réalisées afin de pallier à la situation : présence accrue à différentes foires de l'emploi, à des événements promotionnels et de recrutement dans les milieux d'enseignement supérieur ou d'affaires, utilisation diversifiée des plateformes sociales de recrutement et début des travaux liés à un chantier « Marque employeur », à l'interne, qui se poursuivra en 2019-2020.

Le rapport annuel est l'occasion de mettre en lumière le travail remarquable réalisé par notre personnel dévoué à la cause de l'éducation. Nous les remercions tout comme nous remercions les parents de prendre part activement à la vie de nos écoles et de soutenir leurs enfants dans leur projet de réussite éducative.

Merci à tous de votre contribution qui nous permet de collaborer et d'innover pour l'avenir de tous nos élèves !



SÉBASTIEN TARDIF
Directeur général adjoint à la réussite



RENÉ BRISSON
Directeur général adjoint



MICHAËL CHARETTE
Directeur général adjoint

L'ANNÉE 2018-2019 EN CHIFFRES



ÉTABLISSEMENTS

Écoles primaires	44
Écoles secondaires	8
Centres de formation professionnelle	3
Centre de formation générale des adultes	1



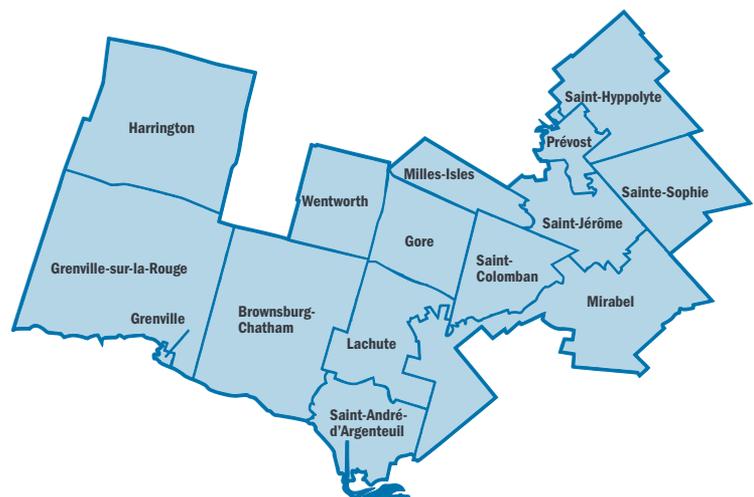
CLIENTÈLE

Préscolaire 4 ans	301
Préscolaire 5 ans	2 125
Primaire	12 321
Secondaire	8 370
Formation professionnelle	4 438
Formation générale des adultes	3 031 ¹
TOTAL	30 586

¹ Incluant la formation donnée au Portage, au Florès, au Cégep et à l'Établissement de détention de Saint-Jérôme, mais excluant la formation à distance. Cette dernière a été suivie par 1 150 élèves.

TERRITOIRE DE LA CSRDN

Superficie : 2005 km²*
Divisé en 10 circonscriptions
148 405 électeurs**



* Données provenant du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)

** Nombre d'électeurs admissibles aux élections scolaires au 6 septembre 2019 – Directeur général des élections du Québec

PERSONNEL*

- Gestionnaires réguliers (dont 94 dans nos établissements)
- Professionnels réguliers
- Soutien manuel régulier
- Soutien technique et administratif
- Service de garde
- Enseignants (régulier, à temps partiel, à la leçon et à taux horaire)
- Salariés temporaires (incluant les contractuels)



*Nombre de paies émises au 14 juin 2019

LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS – TOTAL DES HEURES RÉMUNÉRÉES

AVRIL 2018 À MARS 2019	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	248 553,92	0	248 553,92	155
Personnel professionnel	348 752,51	1 319,93	350 072,44	257
Personnel infirmier	0	0	0	0
Personnel enseignant	3 057 022,19	1 202,07	3 058 224,26	3 091
Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 448 308,34	9 933,63	1 458 241,97	1 742
Agents de la paix	0	0	0	0
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	354 027,35	7 156,32	361 183,67	390
Étudiants et stagiaires	0	0	0	0
TOTAL	5 456 664,30	19 611,95	5 476 276,25	5 635

Le nombre total d'heures rémunérées pour la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord au cours de la période s'échelonnant d'avril 2018 à mars 2019 s'élève à 5 456 664,30. Cela dépasse la cible de 4 878 605,58 heures rémunérées fixée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en vertu de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État.

Cette croissance des heures rémunérées découle tant des obligations de la CSRDN de rendre des services à sa population, que des ressources additionnelles qui sont requises étant donné la construction d'une école et de la hausse de clientèle de six cent vingt-quatre (624) élèves au secteur jeune.

Effectivement, les conventions collectives qui s'appliquent à notre organisation et nos obligations en vertu de la Loi sur l'instruction publique commandent une croissance des heures rémunérées dans le contexte de la forte croissance démographique que connaît notre territoire.

Précisons que les données utilisées pour les calculs du nombre d'employés de même que la période ciblée par ces calculs dans le cadre de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs diffèrent des données utilisées par la CSRDN pour établir le nombre d'employés au 30 juin.

CONSEIL DES COMMISSAIRES



JEAN-PIERRE JOUBERT*
Président du conseil des commissaires
et du comité exécutif



MARTINE RENAUD*
Circonscription n° 1
Argenteuil (partie ouest)



MANON VILLENEUVE*
Vice-présidente du comité exécutif
Circonscription n° 2
Lachute/Gore



ÉRIC FILIATRAULT
Circonscription n° 3
Saint-Colomban/Mirabel



MARTIN REID*
Circonscription n° 4
Mirabel



LUCIE GAGNON
Circonscription n° 5
Saint-Jérôme



SERGE FORGET
Vice-président du conseil des commissaires
Circonscription n° 6
Saint-Jérôme



ROBERT FUGÈRE
Circonscription n° 7
Saint-Jérôme



DANIELLE LEBLANC
Circonscription n° 8
Mille-Îles/Saint-Jérôme



LISON GIRARD*
Circonscription n° 9
Saint-Jérôme/Sainte-Sophie



LINDA GAGNON
Circonscription n° 10
Prévost/Saint-Hippolyte



SYLVAIN-MICHEL PARADIS
Commissaire-parent
Primaire



ISABELLE VIAU
Commissaire-parent
Primaire



MARIE-CLAUDE TURCOTTE
Commissaire-parent
Secondaire



ANNIE TAILLON*
Commissaire-parent
ÉHDAA

*Membres du comité exécutif

LES DOSSIERS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

- Les grands enjeux politiques touchant l'éducation.
- Les orientations stratégiques de la commission scolaire.
- Le plan stratégique et les axes d'intervention à privilégier.
- Les politiques et les règlements.
- Le budget et les états financiers.
- La répartition équitable des ressources humaines, financières, matérielles et technologiques entre les établissements et les services.
- L'octroi de contrats (travaux, constructions et agrandissements, assurances, achat de matériel et d'équipement, etc.).
- Les calendriers scolaires.
- Les plans annuels et triennaux.
- Les liens avec la communauté.
- Les signatures de protocoles d'entente et de partenariat.

Nous remercions les membres du conseil des commissaires pour leur implication et leur soutien indispensables à l'actualisation de notre mission. Pour en savoir plus sur leur rôle, consultez la section « À propos » de notre site Internet, sous l'onglet « Conseil des commissaires ».

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AUX COMMISSAIRES

Au cours de l'année 2018-2019, aucun manquement n'a été constaté par l'instance disciplinaire chargée d'appliquer le code d'éthique et de déontologie, et aucune plainte n'a été déposée ou formulée en ce sens.

Vous pouvez consulter le code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires sur le site Internet de la CSRDN à l'adresse csrdn.qc.ca, dans les documents liés de l'onglet « Conseil des commissaires » de la section « À propos ».

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES

Conformément à la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics, la CSRDN a établi et diffusé une procédure afin d'en faciliter leur divulgation par ses employés. En 2018-2019, le responsable du suivi des divulgations à la commission scolaire déclare n'avoir reçu aucune divulgation et n'avoir effectué aucune communication de renseignements en application du premier alinéa de l'article 23 de ladite loi.



NOTRE VISION GLOBALE DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

À la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, tout est mis en œuvre pour soutenir les élèves dans leur réussite. Des approches innovantes et reconnues par la recherche, du personnel compétent, dévoué et mobilisé, des outils informatisés de suivi en temps réel de même que des milieux de vie favorables aux apprentissages ne sont que quelques exemples.

La proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification atteste d'ailleurs des efforts investis au cours des dernières années.



AUGMENTER LA PROPORTION DES ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS QUI OBTIENNENT UN PREMIER DIPLÔME OU UNE PREMIÈRE QUALIFICATION

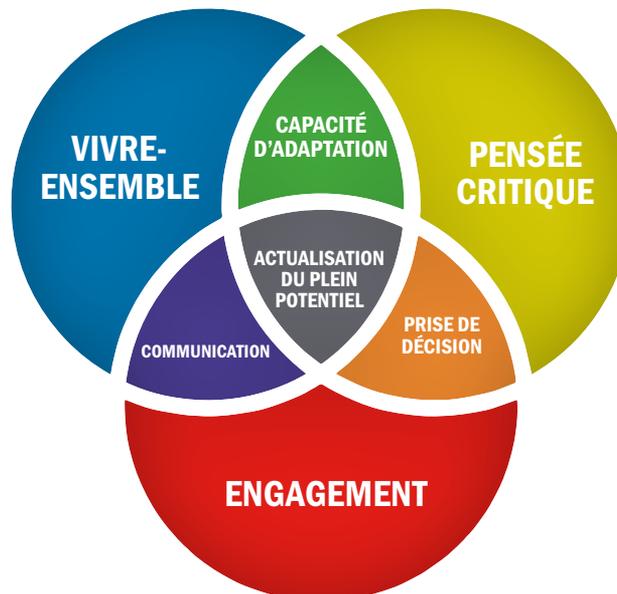
Cible 2022 : 80%

Taux de diplomation et de qualification après sept ans, tout cheminement confondu.

COHORTE 2012-2013 (sortie en juin 2019)	77 %
Cohorte 2011-2012 (sortie en juin 2018)	77 %
Cohorte 2010-2011 (sortie en juin 2017)	77 %
Cohorte 2009-2010 (sortie en juin 2016)	74 %

LE PROFIL DE SORTIE DES ÉLÈVES DE LA CSRDN

Nous croyons aussi qu'il est essentiel de nous doter d'une vision d'ensemble de la réussite éducative qui va au-delà de l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification. En amenant l'élève à développer les six composantes réunies dans le *Profil de sortie*, nous contribuons à actualiser son plein potentiel. Il s'agit d'une approche unique à notre commission scolaire.



DES INTERVENTIONS QUI PORTENT LEURS FRUITS



Un milieu inclusif où chacun peut réussir

ORIENTATION 1 : ACCROÎTRE LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRES DE TOUS LES ÉLÈVES

Les objectifs en lien avec cette orientation visent à réduire les écarts entre les élèves qui font partie de groupes à risque et les autres élèves. Au cours des dernières années, plusieurs mesures ont été mises en place au préscolaire et au premier cycle du primaire. Nous avons notamment mis l'emphase sur l'enseignement au troisième cycle du primaire. Les retombées ont été très positives. Il faudra maintenant soutenir davantage le deuxième cycle puisque la performance y est moins soutenue.



DIMINUER L'ÉCART DE RÉUSSITE ENTRE LES GARÇONS ET LES FILLES

Épreuve de lecture de la 6^e année

Épreuve d'écriture de la 5^e secondaire

**Résultat
2018-2019**

6 %

10 %

**Cible
2022**

4 %

7 %

En ce qui concerne l'écart de réussite entre les garçons et les filles, la CSRDN est en excellente posture. Trois des neuf cibles de 2022 sont déjà atteintes ou dépassées et quatre autres progressent favorablement. Pour continuer notre progression, nous devons porter une attention particulière à la réussite des garçons au deuxième cycle du primaire.



DIMINUER L'ÉCART DE RÉUSSITE ENTRE LES ÉLÈVES DES MILIEUX FAVORISÉS ET DÉFAVORISÉS

Épreuve de lecture de la 6^e année

**Résultat
2018-2019**

7 %

**Cible
2022**

5 %

La CSRDN se distingue des autres commissions scolaires puisque l'écart entre les milieux favorisés et les milieux défavorisés est négligeable. Nous avons mis en œuvre des stratégies d'enseignement qui portent leurs fruits en milieux défavorisés. Nous pouvons en être fiers.



DIMINUER L'ÉCART DE RÉUSSITE ENTRE LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'APPRENTISSAGE OU D'ADAPTATION (HDAA) ET LES ÉLÈVES DU RÉGULIER

	Résultat 2018-2019	Cible 2022
Épreuve de lecture de la 6 ^e année	10 %	10 %
Épreuve d'écriture de la 5 ^e secondaire	9 %	10 %

À tous les niveaux, la réussite et la persévérance des élèves handicapés et à risque constituent notre principal enjeu. Plusieurs actions sont donc posées pour améliorer la situation. La mise en œuvre d'un comité formé de membres provenant de plusieurs corps d'emplois dont le mandat est d'échanger sur la problématique et de faire des recommandations en est un bon exemple. Plusieurs de ces recommandations ont été mises en œuvre et ont donné de très bons résultats. La création de communautés d'apprentissage professionnel de directions et de membres du personnel dans les établissements, une intensification de l'offre de formation continue et d'accompagnement des milieux par des professionnels et des conseillers pédagogiques font aussi parties des mesures mises en place.



PROPORTION DES ÉLÈVES QUI ONT COMMENCÉ UN PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE, QUI L'ONT SUIVI EN CONTINUITÉ ET QUI L'ONT RÉUSSI

Résultat 2018-2019	Cible 2022
80 %	84 %

Dans le but d'augmenter le nombre d'élèves de la formation professionnelle qui répondent aux besoins du marché du travail, nous avons entre autres mené une enquête visant à joindre et à interroger l'ensemble des nouveaux diplômés afin d'établir le taux de placement par programme. Cet exercice sera effectué annuellement pour mesurer la progression de l'objectif vers la cible de 2022 établie à 80 %.



PROPORTION DES ÉLÈVES QUI ONT COMMENCÉ LE PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI (PFAE), QUI L'ONT SUIVI EN CONTINUITÉ ET QUI L'ONT RÉUSSI

	Résultat FMS 2018-2019	Cible FMS 2022
	62 %	72 %
	Résultat FPT 2018-2019	Cible FPT 2022
FMS : Formation des métiers semi-spécialisés FPT : Formation préparatoire au travail	76 %	50 %

La performance de nos élèves inscrits au Programme de formation axée sur l'emploi s'est améliorée au cours des dernières années et nous continuerons nos efforts en ce sens.



ÉCART DE RÉUSSITE ENTRE LES ÉLÈVES ISSUS DE L'IMMIGRATION ET LES AUTRES

Les élèves issus de l'immigration performant généralement bien à la CSRDN. Nous poursuivons le développement de notre expertise en regard à cette clientèle.

LITTÉRATIE CHEZ LES ÉLÈVES ADULTES

Afin de favoriser le développement de la compétence en littératie de la population adulte, le Centre de formation générale des adultes a mis sur pieds trois nouvelles offres de service. *Le Groupe parents à l'école* s'inscrit dans le cadre de la mesure « Rehaussement de la littératie pour les populations les plus vulnérables » et il nous a permis d'accueillir une cinquantaine de parents en formation. Le programme *Formation = Emploi* a pour sa part été mis sur pied en collaboration avec notre partenaire Service Québec. Cette formation permet à l'adulte de recevoir une formation, en continu, pour développer des compétences qui vont faciliter son accès au marché du travail et son maintien en emploi ou pour lui permettre de poursuivre ses études. Enfin, le projet *À table* a deux objectifs : la cuisine collective et la formation de base. Des cours de francisation sont offerts en avant-midi et des ateliers culinaires en groupe se déroulent en après-midi. Nous sommes heureux de constater que certains participants à ce projet ont par la suite intégré un programme de formation régulière des adultes.



Un milieu créatif où l'on intervient rapidement

ORIENTATION 2 : AGIR TÔT ET DE FAÇON CONCERTÉE AFIN D'ASSURER UN PARCOURS SCOLAIRE EN CONTINUITÉ POUR CHAQUE ÉLÈVE

Cette orientation vise à intervenir afin de soutenir l'élève dans ses apprentissages dès que les premiers signes de difficulté apparaissent. Nous souhaitons également offrir de meilleures chances de réussite à chacun de nos élèves. Cela favorisera leur persévérance scolaire et leur réussite à plus long terme.

En vue de soutenir les établissements dans l'atteinte de leur objectifs en lien avec cette orientation, la CSRDN a posé des actions concrètes.



AUGMENTER LA PROPORTION D'ÉLÈVES DE 12 ANS OU MOINS QUI ENTRENT AU SECONDAIRE EN AYANT RÉUSSI EN LECTURE, EN ÉCRITURE ET EN MATHÉMATIQUE AU PRIMAIRE

**Résultat
2018-2019**

76 %

**Cible
2022**

85 %

MATHÉMATIQUE

Nous savons qu'au primaire et qu'au premier cycle du secondaire, la compétence *Utiliser un raisonnement mathématique* est la moins bien réussie. Des mesures particulières devront être mises en place afin de remédier à la situation.

- Nous avons mis sur pied une offre de formation et d'accompagnement destinée aux enseignants en mathématique. Cette démarche s'appuie sur la recherche et correspond aux caractéristiques d'un développement professionnel efficace, et ce, basé sur l'avis du Conseil supérieur de l'éducation ;
- Nous avons offert un accompagnement soutenu à un groupe d'enseignants en lien avec le raisonnement mathématique, avec la participation d'un chercheur de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ;
- Nous avons contribué à la priorisation de chantiers de travail dans chaque école en fonction de son état de situation ;

LECTURE

- Nous avons commencé les travaux d'élaboration d'un portrait d'apprentissage pour les élèves qui présentent des difficultés en lecture ;

ÉCRITURE

- Au secondaire, nous avons procédé à une analyse de copies d'examens d'élèves afin de comprendre la nature de leurs difficultés et de proposer des stratégies d'enseignement pour les amoindrir.

AMÉLIORER LES TRANSITIONS

La recherche a démontré que les transitions constituent souvent des facteurs de risques dans le parcours scolaire des élèves. Nous avons mis l'emphase sur le passage du primaire vers le secondaire au cours des dernières années. C'est probablement la transition la plus documentée au niveau de la recherche.

Toutefois, les autres transitions sont tout aussi importantes et le passage du préscolaire vers le primaire en est un bon exemple. Nous avons entrepris des analyses et des recherches qui seront utilisées pour produire un cadre de référence afin de guider les établissements dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur plan de transitions. Les travaux se poursuivront au cours de la prochaine année.



Un milieu stimulant où chacun apprend

ORIENTATION 3 : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DE L'ENSEMBLE DES MEMBRES DU PERSONNEL DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Lors des consultations organisées dans le cadre de l'élaboration du PEVR, les membres de chaque corps d'emploi ont exprimé leurs besoins en ce qui a trait au soutien et à la formation continue afin de se perfectionner et de contribuer de façon optimale à l'atteinte des objectifs de l'organisation et à la réussite des élèves.

Nous nous sommes engagés à soutenir et à appuyer tous les membres du personnel dans leur développement professionnel en élaborant, de façon concertée, un plan de formations ciblées, un programme d'insertion ainsi qu'un mécanisme d'accompagnement pour chaque corps d'emploi, et ce, d'ici 2022. Le recensement des formations disponibles fait entre autres partie des objectifs de l'année 2019-2020.





Un milieu accueillant, sain et sécuritaire où l'on agit avec bienveillance

ORIENTATION 4 : OFFRIR AUX ÉLÈVES ET À TOUT LE PERSONNEL UN MILIEU DE VIE SAIN ET SÉCURITAIRE

Tous les établissements de la commission scolaire ont pris l'engagement, dans leur projet éducatif, de favoriser chez les élèves l'adoption et la manifestation de comportements positifs. Afin de les soutenir dans cette démarche, la CSRDN a :

COMPORTEMENTS POSITIFS

- Offert un accompagnement aux établissements dans la mise en place de pratiques universelles et efficaces en lien avec la gestion des comportements ;
- Contribué à l'implantation du programme d'encadrement positif *Check in check out* dans plusieurs écoles du primaire et du secondaire ;
- En collaboration avec l'Université de Montréal, participé à une recherche-action effectuée dans sept écoles primaires pour la mise en place d'activités pédagogiques en lien avec le développement des habiletés sociales et les apprentissages socioémotionnels ;
- Accompagné des directions dans l'actualisation du plan de lutte à l'intimidation et à la violence de leur établissement ;
- Offert de la formation et de l'accompagnement en lien avec le climat scolaire ;
- Offert de la formation aux surveillants du dîner et au personnel en service de garde sur la supervision active des élèves ;
- Contribué à la mise sur pied de communautés d'apprentissage professionnel sur la gestion efficace des comportements avec des enseignants et des éducateurs spécialisés.

ÉLÈVES ACTIFS

Par ailleurs, tous les établissements ont aussi pris l'engagement d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action visant à augmenter la proportion des élèves physiquement actifs. Ce plan commence s'actualiser. Nous suivrons les retombées de ces plans au cours des prochaines années. À ce sujet, nous remarquons de belles initiatives de nos écoles, parmi celles-ci, une marche de 10 à 15 minutes pour tous les élèves avant le début des classes, des récréations structurées par des techniciens en loisirs et des aires de jeux animées par les pairs. Nous sommes convaincus que de telles actions contribueront à l'acquisition d'un mode de vie sain et actif chez nos élèves du primaire.

ENVIRONNEMENT SÉCURITAIRE

Enfin, en ce qui concerne la qualité des bâtiments, des équipements et des installations, nous constatons que, comme la majorité des commissions scolaires, nous accusons un retard certain dans le maintien de nos actifs. Le MEES est bien au fait de cette problématique à l'échelle provinciale et un vaste plan de rattrapage est en cours. De nombreux chantiers sont à prévoir dans nos établissements au cours des prochaines années.

RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE



DEMANDES D'INTERVENTION REÇUES ET LEUR TRAITEMENT

Dans l'exercice de son mandat pour l'année scolaire 2018-2019, soixante-six demandes ont été adressées au protecteur de l'élève. De ce total, trente-sept demandes ont été adressées préalablement auprès du protecteur de l'élève. Dans ces circonstances, les personnes ont été dirigées vers l'instance administrative concernée. Une plainte a été jugée non recevable, car le mandat du protecteur de l'élève ne lui permettait pas de modifier les procédures mises en place par les autorités scolaires.

NATURE DES DEMANDES TRAITÉES

Suspensions d'élèves	2
Entente extraterritoriale	1
Transfert scolaire	7
Services offerts par la commission scolaire	18
Plaintes à l'endroit d'un membre du personnel	8
Changements d'école	4
Intimidation, harcèlement ou violence	9
Demandes d'accommodement	2
Commentaires sur un avis déposé	1
Expulsion d'un élève au service de garde	1
Demandes de changement d'école	2
Révisions d'évaluation des élèves	3
Transfert administratif	1
Demandes d'information	7
TOTAL :	66

LES DEMANDES ADRESSÉES AU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE ONT TROUVÉ LEUR FINALITÉ DE LA FAÇON SUIVANTE

Processus de révision	1
Différend réglé par l'instance concernée	37
Arrêt des procédures par le demandeur	26
Plainte non recevable	1
Plainte en attente d'une décision	1

APPLICATION DE LA LOI VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE L'INTIMIDATION À L'ÉCOLE

Neuf plaintes ont été portées à l'attention du protecteur de l'élève pour cause de harcèlement, d'intimidation ou de violence en 2018-2019. Les demandes qui lui ont été adressées et qui comportaient des allégations de ces natures ont été dirigées vers la responsable de l'examen des plaintes ou la direction concernée et portées à l'attention de la direction générale de la commission scolaire. Considérant que les demandeurs n'ont pas communiqué par la suite avec le protecteur de l'élève, force est de constater que ces demandes, auprès des personnes concernées, ont permis de trouver une solution satisfaisante.

Rappelons qu'à la CSRDN, les directions d'établissement s'assurent de traiter rapidement et avec diligence tout signalement et toute plainte en lien avec l'intimidation et la violence. La nature des plaintes et les interventions s'y rattachant sont consignées dans l'outil informatisé de la CSRDN et portées à la connaissance de la direction générale.

Tous les parents des élèves concernés (victimes, intimidateurs ou témoins) sont informés promptement des mesures prévues dans le plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Au besoin, les sanctions prévues au code de vie sont appliquées. Le suivi et le soutien nécessaires, selon le cas, sont prodigués par la direction ou en tandem avec les intervenants de l'école et, dans les cas plus complexes, avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides.

Les plans de lutte contre l'intimidation et la violence des établissements de la CSRDN peuvent être consultés sur le site Internet de cette dernière, à l'intérieur des pages destinées à ses écoles et à ses centres.





ÉTATS FINANCIERS 2018-2019

REVENUS	2019	2019	2018	2018
Subvention de fonctionnement du MEES	291 462 014 \$	87,37 %	232 228 229 \$	69,62 %
Autres subventions et contributions	1 412 838 \$	0,42 %	765 038 \$	0,23 %
Taxe scolaire	19 080 115 \$	5,72 %	60 177 110 \$	18,04 %
Droits de scolarité et frais de scolarisation	2 636 139 \$	0,79 %	2 382 768 \$	0,71 %
Ventes de biens et services	16 886 321 \$	5,06 %	17 050 668 \$	5,11 %
Revenus divers	1 701 978 \$	0,51 %	2 454 457 \$	0,74 %
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	398 338 \$	0,12 %	370 991 \$	0,11 %
TOTAL DES REVENUS	333 577 743 \$	100 %	315 429 261 \$	100 %

DÉPENSES	2019	2019	2018	2018
Activités d'enseignement et de formation	174 509 384 \$	51,43 %	166 987 858 \$	49,21 %
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	71 043 342 \$	20,94 %	64 498 382 \$	19,01 %
Services d'appoint	29 714 921 \$	8,76 %	28 085 152 \$	8,28 %
Activités administratives	13 807 917 \$	4,07 %	12 653 603 \$	3,73 %
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	38 888 915 \$	11,46 %	37 002 196 \$	10,9 %
Activités connexes	9 809 704 \$	2,89 %	12 362 533 \$	3,64 %
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	1 553 468 \$	0,46 %	698 014 \$	0,21 %
TOTAL DES DÉPENSES	339 327 651 \$	100 %	322 287 738 \$	100 %
DÉFICIT DE L'EXERCICE	(5 749 908 \$)		(6 858 477 \$)	



Nouvelle école de Saint-Hippolyte qui a ouvert ses portes en août 2019

INVESTISSEMENTS MAJEURS

MAINTIEN DES ACTIFS 2018-2019

Travaux de réfection de structures et d'enveloppes extérieures (portes, fenêtres, toitures)	1 853 057 \$
Travaux de réfection et de réaménagement intérieur	1 631 743 \$
Travaux d'électricité et de sécurité des bâtiments (alarme intrusion, alarme incendie, intercom)	486 840 \$
Travaux de réfection de plomberie, de chauffage, de ventilation et de contrôle	893 785 \$
Embellissement et réhabilitation de cours d'école, de perrons et de stationnements	275 420 \$
Projet d'amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes à mobilité réduite	196 677 \$
TOTAL	5 337 522 \$

AGRANDISSEMENTS ET CONSTRUCTIONS D'ÉCOLES 2018-2019

Construction de la nouvelle école primaire à Saint-Hippolyte	13 028 898 \$
TOTAL	13 028 898 \$
GRAND TOTAL	18 366 420 \$

NOUS JOINDRE



995, rue Labelle
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5N7



450 438-3131

csrdn.qc.ca



MERCI !

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce rapport annuel dont la coordination a été assurée par le Service du secrétariat général et des communications.